



1

SNUipp65 BP 841 65 000 Tarbes Cedex

siège : ancienne Ecole Jules Ferry / 5, rue André Breyer à Tarbes

tél : 05 62 34 90 54

fax : 05 62 34 91 06

courriel : snu65@snuipp.fr

site : <http://65.snuipp.fr/>

c'est décidé, cette année je me syndique au SNUipp65 : <http://65.snuipp.fr/spip.php?article59>

chers collègues,

tout d'abord, l'équipe départementale vous souhaite une bonne reprise et une bonne rentrée des classes mardi 4 septembre.

nous nous tenons à votre disposition pour vous informer, vous aider et vous soutenir tout au long de cette nouvelle année scolaire 2012/2013.

nous assurons nos permanences les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 10h à 18h et le mercredi aprem de 15h30 à 19h (sur RDV en dehors de ces horaires).

vous pouvez nous joindre par téléphone au 05 62 34 90 54, par courriel à l'adresse : snu65@snuipp.fr, par fax au 05 62 34 91 06.

vous pouvez consulter notre site départemental à l'adresse : <http://65.snuipp.fr/>

nous nous déplaçons dans vos écoles à votre demande et dans le cadre de nos tournées.

nous organisons des Réunions d'Information Syndicale et/ou des stages pour débattre et construire avec vous les revendications nécessaires pour faire évoluer le système éducatif, notre métier et nos droits.

- calendrier des prochaines instances prévues par l'administration :

- CTSD 1er degré : le mardi 11 septembre de 9h à 12h (ajustements de rentrée)
- Séminaire Départemental sur l'organisation du système éducatif dans les territoires dans le cadre de la concertation pour la refondation de l'Ecole : le mercredi 12 septembre de 14h à 17h
- CAPD : le vendredi 14 septembre à 14h

ainsi que vous pouvez le constater, le DASEN continue à empêcher le travail syndical, en calant 3 réunions d'instances dans la même semaine, et ce, malgré nos interventions réitérées pour qu'il en soit autrement.

nous lui en reparlerons lors de l'audience intersyndicale qui devrait avoir lieu le mardi 4 septembre à 17h.

- pensez à nous faire parvenir toutes vos questions, remarques et revendications pour les questions diverses de la CAPD (avant le 10 septembre) et vos fiches effectifs actualisées pour toute demande d'ouverture (cf pj en 2 formats) en CTSD.

cordialement
joëlle noguère



Le service public d'éducation, nos métiers,
on les aime, ensemble on les défend !

